

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 18 décembre 2019 à 19h30 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles. Sont présents, mesdames les conseillères France Robillard Pariseau et Corina Lupu et messieurs les conseillers, Michel Roch, Daniel Filiatrault et Claude Pariseau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Pelletier.

Monsieur Simon Leclerc, Directeur général et secrétaire-trésorier, également présent, agit comme greffier.

Absent : David Estall

**ORDRE DU JOUR**

1. **Ouverture de la séance extraordinaire du 18 décembre 2019**
2. **Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire**
3. **Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020**
4. **Adoption du programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022**
5. **Période de questions**
6. **Levée de la séance**

**2019-12-215**

**1. Ouverture de la séance extraordinaire du 18 décembre 2019**

Monsieur le maire René Pelletier souhaite la bienvenue et ouvre la séance constatant le quorum à 19h32.

**2019-12-216**

**2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire**

ATTENDU le projet d'ordre du jour ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Monsieur Claude Pariseau et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2019 soit et est approuvé tel que rédigé.

### 3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020

CONSIDÉRANT le dépôt des prévisions budgétaires 2020 par le directeur général et secrétaire-trésorier ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Monsieur Michel Roch et unanimement résolu :

QUE le conseil adopte telles que présentées par le directeur général et secrétaire-trésorier, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 telles que décrites ci-dessous, à savoir :

#### BUDGET 2020

Revenus	2020	2019
Taxes foncières générales	909 183	904 200
Taxes environnement	17 000	15 200
Matières résiduelles	78 986	74 340
Compensation déneigement	4 125	3 800
Compensation Tenant lieu de taxes	83	83
Santé et bien-être	369	-
Autres revenus	41 700	38 525
<b>TOTAL – Revenus</b>	<b>1 051 446\$</b>	<b>1 036 148 \$</b>
Dépenses	2020	2019
Conseil	123 665	116 334
Administration générale	290 638	285 019
Sécurité publique	138 315	143 869
Transport	218 355	214 191
Hygiène du milieu	91 793	64 949
Santé et bien-être	250	400
Urbanisme, Aménagement	79 070	73 154
Loisirs et culture	73 750	76 332
Frais de financement	1 000	5 000
<b>TOTAL - dépenses</b>	<b>1 016 836</b>	<b>979 248 \$</b>
Affectations		
Activité d'investissements	0	14 400
Remboursement Fonds de roulement	34 610	37 500
Affectation surplus affecté	0	5 000
<b>Total - affectations</b>	<b>34 610</b>	<b>56 900</b>
<b>TOTAL - Dépenses et affectations</b>	<b>1 051 446</b>	<b>1 036 148 \$</b>
<b>Surplus (Déficit)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2020 sont transmises, tel que stipulé par la Loi, au Ministère des affaires municipales et de l'Habitation avant le 31 janvier 2019 via son portail. Les prévisions budgétaires seront transmises à tous les contribuables via leurs comptes de taxes.

**4. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022**

CONSIDÉRANT le dépôt du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 par le directeur général et secrétaire-trésorier;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Monsieur Daniel Filiatrault et majoritairement résolu :

QUE le conseil adopte tel que déposé le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 décrit ci-dessous, à savoir :

Madame la conseillère Corina Lupu demande le vote.

Résultat du vote : pour – 4

contre – 1

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

OBJET	2020	2021	2022
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b> • Équipements divers (centre de sinistre)	2 000 \$		3 000\$
<b>TRAVAUX PUBLICS</b> • Stationnement marina • Réfection chemins nord et sud • Réparation pont secteur Sud • Plaque vibrante voirie • Isolation 2e Étage • Luminaires DEL • Rue Lapierre • 1 borne électrique	125 000\$       19 000\$ 5 000\$	175 000\$  268 000\$  7 000\$  3 000 \$	155 000\$      15 000\$ 75 000\$
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b> • Bloc sanitaire au Pavillon • Installation septique HDV	113 500 \$		65 000\$
<b>URBANISME ET ENVIRONNEMENT</b> • Barrage • Provision barrage		295 000\$ 5 000\$	5 000\$
<b>LOISIRS ET CULTURE</b> • Aménagements parc-plage • Ajout doigts de quai • Sentier pédestre • Corridor aérobic	80 500\$ 10 000\$ 1 500\$ 45 000\$	45 000\$ 10 000\$ 165 000\$	10 000\$ 3 500\$
<b>TOTAL :</b>	<b>596 500 \$</b>	<b>973 000 \$</b>	<b>331 500 \$</b>
<b>Financement</b>			
1. À même le budget	17 600 \$	8 000 \$	8 500 \$
2. Subvention	546 500 \$	920 000 \$	313 000 \$
3. Surplus affecté	32 500 \$	45 000 \$	10 000 \$

**2019-12-219**

**5. Période de questions**

Le budget est présenté et expliqué sur format PowerPoint par le maire assisté du directeur général et secrétaire-trésorier aux citoyens présents.

La période de questions porte exclusivement sur les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2020 et sur le programme triennal des immobilisations des exercices financiers 2020, 2021 et 2022.

**2019-12-220**

**6. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé ;

IL EST PROPOSÉ par Madame France Robillard Pariseau et unanimement résolu que la séance soit levée, il est 20h17.

3 personnes ont assisté à la séance.